

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Engagez-vous aux côtés de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg

Votre taxe d'apprentissage est un **soutien essentiel**
pour le développement et l'avenir des biotechnologies.

Grâce à votre action, vous participez aux objectifs de l'ESBS :

- ▶ **Financer des équipements pédagogiques** performants pour offrir une formation de haute qualité
- ▶ **Valoriser des partenariats**, être acteurs ensemble, de l'innovation dans les biotechnologies
- ▶ **Soutenir** des formations adaptées à vos nouveaux projets
- ▶ **Former** de futurs talents

L'ESBS c'est :



**BIOLOGIE
SYNTHÉTIQUE**



BIOPRODUCTION



HAUT DÉBIT



Investissez,
dans le développement d'une école **unique en France,**
à la pointe de la biotechnologie,
trilingue et tri-nationale.

Quel taux ?

L'ESBS est habilitée, sous le code UAI n°0672504H, à percevoir le solde de 13% destinée au financement des formations initiales professionnelles et technologiques hors apprentissage (ancien hors quota), soit en monétaire, soit sous forme de don de matériel.

Quand verser ?

Selon le décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019, le versement doit être fait entre le 1er janvier et le 31 mai 2022.

Quelles modalités de versement ?

Par paiement en ligne, virement ou chèque.

Pour connaître les modalités de versement, merci de consulter le site web de l'Université de Strasbourg : taxe-apprentissage.unistra.fr

N'hésitez pas à nous contacter directement, si besoin d'information.



En 2021 votre soutien a permis

La création du **Biotech Corner**, un espace de rencontres entre des professionnels de la biotechnologie et les étudiants de l'ESBS

En 2022 nous prévoyons

La création du **Biohub**, pour continuer le développement du continuum enseignement-recherche-industrie

La mise en place de nouveaux enseignements en **Bioproduction**

Merci de soutenir l'ESBS !

Ensemble,

formons les futurs ingénieurs en Biotechnologie

Nous vous remercions de votre confiance

Votre contact à l'ESBS : Matthieu LESTRADET - Chargé de relations entreprises

mlestradet@unistra.fr

www.esbs.unistra.fr